



Giro.com

Le mot du maire

L'élection du président de la communauté de communes des Vosges du Sud qui s'est déroulée le 25 janvier 2017 a été invalidée pour vice de forme, le scrutin n'ayant pas été présidé par le doyen de l'assemblée.

Le 14 mars 2017, les conseillers communautaires ont élu à la présidence Jean-Luc ANDERHUEBER, Maire de Saint-Germain-le-Châtelet.

Les vice-présidents suivants ont été élus : Emmanuelle ALLEMANN (Adjointe au Maire de Giromagny), Éric PARROT (Maire de Lachapelle-sous-Rougemont), Jacques COLIN (Maire de Giromagny), Jean-Claude HUNOLD (Maire de Lachapelle-sous-Chaux), Chantal PHILIPPON (Adjointe au Maire d'Étueffont), Claude PARTY (Adjoint au Maire de Vescemont), Nathalie CASTELEIN (Adjointe au Maire de Rougemont-le-Château), Marie-Françoise BONY (Adjointe au Maire de Giromagny).

Hervé GRISEY, conseiller municipal à Étueffont, Didier VALLVERDU, Maire de Rougemont-le-Château et Jean-Pierre BRINGARD, adjoint au maire d'Anjoutey, ont été élus aux responsabilités de conseillers municipaux délégués.

Un nouveau territoire, une nouvelle équipe, des compétences nouvelles ou à harmoniser, le tout avec des délais courts. Un travail intense, au service des habitants de la communauté de communes des Vosges du Sud, dans l'intérêt de toutes les communes.

Dans ces quelques lignes, je tiens à remercier le président de l'ex CCHS Daniel ROTH, mon ami.

Président depuis 1998, il a su conduire la communauté de la Haute Savoureuse avec autorité bienveillante, discernement et rigueur financière.

En 18 ans de présidence, il a terminé l'assainissement sur les 8 communes. Avec le vice-président Claude TRÉBAULT, il a

su réorganiser le calendrier des travaux de façon à ce que les communes qui ont rejoint la CCHS plus tardivement ne passent pas en dernier pour l'exécution des travaux. Et c'est même l'inverse qui s'est produit !

Il a su prendre et susciter des décisions importantes : prise de la compétence culture en 2000, conventions de financements et de partenariat avec le centre socioculturel, l'école de musique, le théâtre du Pilier, Belfort-tourisme ; prise de la compétence petite enfance et création de la crèche multi accueil à Giromagny puis à Chaux.

Il a dirigé les finances de la CCHS, qu'il n'avait pas déléguées, avec rigueur, mais aussi avec opportunisme proposant le passage à la taxe professionnelle unique en 2003, décision qui a avantagé énormément notre communauté pour les différentes dotations, tout en ayant largement profité à ses huit communes.

Il a maintenu les taux de la fiscalité intercommunale au même niveau depuis 2003 et la construction de l'Espace La Savoureuse qui se termine aura été réalisée en restant dans l'enveloppe fixée.

Il aime à me rappeler : « Si les communes délèguent des compétences à la communauté, les médiathèques par exemple, ce n'est pas pour faire moins bien ; Il faut améliorer le service aux habitants lors de chaque transfert de compétence. »

« La communauté doit reconnaître et aider toutes les communes dans leurs particularités et dans leurs rôles différents sur le territoire communautaire. »

Merci à toi, Daniel, pour tout le travail réalisé dans l'ombre, toi qui n'aimes ni les effets d'annonces ou de manches et encore moins les feux de la rampe.

Jacques COLIN

Ateliers sur le marché

Le samedi 4 mars, un attroupement s'est fait remarquer à l'entrée du marché hebdomadaire : les étudiants ingénieurs paysagistes de l'École d'Angers étaient venus en nombre pour animer 3 ateliers de réflexion et d'échanges autour du centre bourg de Giromagny et de son réaménagement. Un premier atelier de réflexion sur les déplacements : modes de déplacement, itinéraires empruntés, sentiment de sécurité ou non, propositions d'amélioration de cheminements... Le deuxième sur des « lieux clés » ou symboliques de Giromagny à identifier, nommer, qualifier, y projeter un potentiel à mettre en valeur... Le troisième atelier invitait à prioriser des enjeux pour le développement

de Giromagny. Ces moments d'échanges ont eu pour objectif de permettre aux étudiants de confronter la théorie de leurs travaux avec la pratique des habitants, afin de peaufiner les propositions de réaménagement du centre-ville de Giromagny. Une délégation d'étudiants se rendra en mairie de Giromagny le vendredi 31 mars à 20h pour présenter ces projets lors d'une réunion ouverte à tous.

Elise LAB



Rénovez, vous êtes aidés

Conseils gratuits, subventions exceptionnelles

Prix des lecteurs des Vosges du Sud



Tous les lecteurs de la communauté de communes sont invités à participer au 5^{ème} prix des lecteurs 2017. Initié dans les médiathèques de l'ancienne communauté de communes La Haute-Savoire, il s'étend en 2017 aux lecteurs de deux nouvelles médiathèques : Étuefont et Rougemont-le-Château.

Le principe est simple, il suffit de lire au moins 4 titres de la sélection proposée par les équipes des médiathèques, de les noter et de rendre la fiche de notation dans une des médiathèques des Vosges du Sud avant le 28 octobre 2017 : Auxelles-Bas, Auxelles-Haut, Étuefont, Giromagny, Lepuix, Rougegoutte-Vescemont et Rougemont-le-Château.

Voici les 8 titres proposés en 2017, 7 romans et 1 bande dessinée :

- *86, année blanche* de Lucile Borde
- *Acquanera* de Valentina d'Urbano
- *Désorientale* de Négar Djavadi
- *Dulmaa* de Hubert François
- *Giboulées de soleil* de Lenka Hornakova-Civade
- *La chaise numéro 14* de Fabienne Juhel
- *Venus d'ailleurs* de Paola Pigani
- *L'appel* de Laurent Galandon et Dominique Mermoux

Tous les livres sont à votre disposition dans toutes les médiathèques de la communauté de communes. **Empruntez-les, lisez-les et notez-les ! Nous divulguerons les résultats en novembre.**

Sandrine RABASQUINHO

en 2017
participez au

5^{ème} prix des lecteurs des Vosges du sud

7 romans et 1 BD à découvrir



Votez pour l'un des 8 ouvrages proposés

Renseignements auprès des médiathèques concernées :
Auxelles-Bas, Auxelles-Haut, Étuefont, Giromagny, Lepuix,
Rougemont-le-Château, Rougegoutte/Vescemont

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Voter : un droit et un devoir

Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril 2017 (1^{er} tour) et le 7 mai 2017 (2^{ème} tour).

À Giromagny, les bureaux de vote (bureau 1 et bureau centralisateur : mairie - bureau 2 : école Benoît - bureau 3 : école maternelle) seront ouverts de 8h à 19h.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de Giromagny et vous présenter à votre bureau de vote muni de votre carte électorale ainsi que d'une pièce d'identité.

L'année 2017 est une année de refonte des listes électorales. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale qui sera envoyée par voie postale. Les électeurs absents de la commune le jour du scrutin ont la possibilité de donner procuration à un électeur de la commune. Pour ce faire, il faut établir la procuration à la gendarmerie ou au commissariat de police de son domicile ou de son lieu de travail.

Amandine BLANC



Qui êtes-vous Stéphane DALZON ?

Je suis originaire du sud de la France, plus précisément d'Avignon. Je suis arrivé en Franche-Comté en 2000 pour

des raisons professionnelles et j'habite Giromagny depuis 5 ans environ. Ici, grâce à la proximité avec la nature, je me suis tout de suite senti à l'aise.

Quel est votre parcours ?

Titulaire d'un master en sciences humaines (Philosophie-sociologie-sciences de l'éducation) à la faculté de Montpellier, j'ai démarré ma carrière comme animateur pour devenir directeur de centre socioculturel. C'est à ce titre que j'ai assuré durant quatre années la direction de l'EISCAE à Étuefont. J'ai également été formateur à l'IUT Carrières Sociales à Belfort.

Est-ce votre sensibilité, votre intérêt pour les autres, qui vous ont décidé à quitter cet environnement professionnel ?

Oui, suite à une formation en sophrologie (technique de relaxation basée sur des exercices de respiration et de gestion de la pensée), j'ai souhaité m'intéresser plus aux personnes en tant qu'être

humain, plutôt qu'en tant que collègue de travail ou étudiant.

Envie également de transmettre mes connaissances à toutes celles et ceux qui souhaitent améliorer leur bien-être personnel. J'ai ainsi au fil du temps complété mes compétences professionnelles : coaching, kinésiologie appliquée (méthode douce basée sur la médecine traditionnelle chinoise).

Toute cette démarche s'est concrétisée en octobre 2016 par des portes ouvertes de notre Espace de Santé ESIH que j'anime avec ma compagne Céline Bertin qui intervient également deux fois par semaine dans les écoles primaires de la commune lors des activités péri-éducatives.

Quels sont vos projets ?

Développer mon activité notamment en organisant dès le printemps des randonnées de relaxation ou des weekends de ressourcement.

Merci pour cet entretien. Vous pouvez trouver plus d'informations sur www.facebook.com/sante.holistique.integrative ou par téléphone au 06 22 97 38 05

Thierry STEINBAUER

Les arbres en ville et la sécurité

Depuis quelque temps déjà, les arbres situés à l'extrémité de la Rue des Casernes, en surplomb des appartements du n° 15, en bordure de route et sur l'espace vert étaient surveillés de près ; leur aspect prouvait que leur santé n'était pas des meilleures. Un élagage envisagé allait-il pouvoir leur donner une nouvelle jeunesse et les sauver ?

Le 27 février 2017, un coup de vent a cassé un des arbres. Il est tombé « du bon côté », personne n'était présent et aucun automobiliste n'avait engagé sa voiture sur la voie. Bref, un fait sans conséquence, mais qui aurait pu avoir des suites dramatiques.

Une expertise plus poussée, notamment par notre agent patrimonial ONF, montre que ces arbres

sont en fin de vie et représentent un danger à tout moment pour les passants et les habitants qui m'ont, avec raison, envoyé un courrier dans lequel toutes les inquiétudes étaient justifiées.

L'espace vert va accueillir un parc pour les vélos, « un bike park » où chacun pourra vérifier son adresse et sa vélocité sur un deux roues... Nous vous en parlerons dans un prochain giro.com.

De nouveaux arbres ou arbustes seront replantés, avec les conseils de l'ONF.

L'entreprise Lehmann aura peut-être déjà effectué l'abattage des arbres au moment où ces lignes seront publiées mais l'impératif de sécurité justifie, il nous semble, cette urgence.

Jacques COLIN

du conseil municipal du 16 mars 2017

Le conseil municipal du 16 mars s'est tenu en présence de 19 élus et un absent représenté.

Le 1^{er} point a pour objet de présenter une liste de membres titulaires et suppléants pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs. Le conseil communautaire délibérera à son tour pour soumettre une liste de membres à la direction départementale des services fiscaux qui fera le choix final des commissaires qui siégeront.

La liste proposée est la suivante :

Titulaires : Jacques COLIN, Thierry STEINBAUER, Emmanuelle ALLEMANN, Stéphane JACQUEMIN, Nicolas FACCHINO

Suppléants : Alphonse MBOUKOU, Marie-Françoise BONY, Christian CODDET, Dominique VALLOT, Emmanuel KNOEPFLIN

Cette liste est acceptée avec 19 voix pour et 1 abstention.

Ensuite, Monsieur le Maire propose aux élus que la commune adhère au groupement de commandes pour l'achat d'énergie sur le périmètre de la région Bourgogne/Franche-Comté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le 3^e point a pour objet de réactualiser la liste des bénéficiaires du CNAS. Monsieur le Maire propose de ne cotiser que pour les agents actifs, car les agents retraités n'utilisent pas les prestations du CNAS. Ce point est adopté à l'unanimité.

Le dernier point à l'ordre du jour détaille le matériel à acquérir dans le cadre de la démarche zéro-phyto pour une somme de 97 809,41€ HT, subventionnée à hauteur de 80%. Ce choix de matériel est approuvé à l'unanimité.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu sur www.giromagny.fr

Elise LAB



L'assemblée générale de l'Association du Fort Dorsner s'est déroulée en février dernier. Si vous souhaitez soutenir l'association, vous pouvez adhérer en tant que membre actif (10 € adhésion individuelle / 15 € adhésion famille) ou bienfaiteur

InFORTmations

(à partir de 20 €). Vous pouvez faire parvenir votre règlement à Jérôme Roffi, le Président de l'AFD - 3 rue de la Noye - 90200 Giromagny.

Ces adhésions représentent les ressources humaines et financières indispensables à la sauvegarde de ce patrimoine de Giromagny. L'ensemble de l'équipe des bénévoles vous en remercie et vous souhaite la bienvenue.

Jérôme ROFFI

Carnaval

C'est avec plaisir que, pour la première fois depuis des années, Giromagny a pu fêter Carnaval sous le soleil.

Le tout jeune « Comité des Fêtes de Giromagny », épaulé par le Centre Socioculturel La Haute Savoureuse et la mairie de Giromagny, a donc eu beaucoup de chance pour l'organisation de sa première manifestation qui a réuni une foule motivée et déguisée, sans limite d'âge !

Les festivités ont commencé vers 15h avec un défilé. Accompagné par les talentueux jongleurs et musiciens de l'association « Des Billes et des Balles », le cortège s'est rendu jusqu'à la Maison de Retraite Saint-Joseph. Tout au long du chemin, nous avons eu droit à des spectacles improvisés de la troupe, pour finir en beauté dans le Parc du Paradis des Loups où quelques

courageux ont improvisé une ronde, pendant que les plus jeunes incarnaient à merveille leurs héros préférés dans les jeux.

L'animation s'est poursuivie dans la salle des fêtes, où Guy Griessmann a fait danser les petits et les grands dans un décor de « héros de notre enfance », le thème retenu pour Carnaval cette année, tandis que des maquilleuses contribuaient à parfaire les déguisements des enfants.

Des prix ont été décernés aux enfants pour le concours de dessins et aux adultes pour le concours de costumes.

La fête a battu son plein jusqu'à 18h environ, sous les ballons, les crêpes et les rires !

Anne-Sophie CAMPOS



Conseil Municipal d'Adolescents

Le CMA propose d'installer des panneaux de ralentissement dans la ville. L'ordre du jour de la réunion tenue samedi 11 mars était chargé et a permis au CMA de faire quelques propositions en matière de sécurité routière et de fixer la date de sa gratifieria.

Prévention routière

Pour lutter contre les excès de vitesse dans notre ville, le CMA a souhaité que la Gendarmerie Nationale multiplie les contrôles de vitesse et qu'il soit installé dans la ville des panneaux de ralentissement aux niveaux des points critiques (approches des établissements scolaires, rue de la 1^{ère} DFL, rue Thiers, rue du Rosemont, faubourg d'Alsace, faubourg de Belfort).

Cérémonie

Lors de la Journée Nationale du Souvenir de la Déportation dimanche 30 avril, le CMA rendra hommage à M. Jean GIRARD, ancien déporté de Grandvillars décédé fin février, en lisant son poème « Tout passe avec le temps » écrit en déportation alors qu'il était âgé de 17 ans.

Gratifieria

Le samedi 10 juin de 9 h à 12 h, dans la salle des fêtes de la mairie, le CMA organisera une gratifieria, opération qui permettra à tous les habitants de notre ville de donner une seconde vie aux objets dont ils ne se servent plus mais qui pourront intéresser d'autres personnes. Il suffira pour cela de déposer ces objets en mairie entre le 15 mai et le 10 juin, puis de venir le 10 juin participer à ces échanges. Les objets qui ne trouveront pas preneur seront donnés à une association caritative. Le CMA distribuera courant mai des flyers pour sensibiliser la population pour que cette opération de solidarité et de générosité soit un succès.

Pêche

Samedi 8 avril de 14 h à 16 h, le CMA a été invité par l'Association de Pêche pour participer à une initiation à la pêche en rivière, précédée de la visite de la pisciculture de Veschemont.

Communication

Élise Lab, Conseillère Municipale Déléguée à la Culture et à la Communication était l'invitée du jour. Elle a parlé de ses attributions aux jeunes élus et les a invités à alimenter la rubrique « CMA » du nouveau site Internet de la mairie et à se manifester s'ils souhaitent rédiger des articles pour le giro.com.

Alphonse MBOUKOU

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCHS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En avril / mai

Vendredi 31 mars	20h : Réunion publique réaménagement du centre-ville (voir article) Salle des fêtes
Samedi 1 avril	Parcours sportif des Sapeurs-Pompiers Stade Edouard Travers 17h : audition de l'école de musique salle des fêtes 20h30 : « Alex Vizoreck est une œuvre d'art » - Théâtre du Pilier - Espace louis Jouvét
Samedi 1 et dim. 2 avril	10h-19h - Portes ouvertes de l'Atelier Envol Création (voir brèves)
Dimanche 2 avril	7h-17h - marché aux puces Place de Gaulle (voir brèves) 14h - championnat départemental tripléte promotion et en début d'après midi, concours en tripléte - Parc du Paradis des loups
Lundi 3 avril	14h-16h - activité remue ménage petite salle
Samedi 8 avril	10h : Conseil Municipal d'Adolescents salle du conseil 14h-16h - visite de la pisciculture de l'AAPMA et initiation à la pêche en rivière Vescemont
Dimanche 9 avril	8h45-17h30 - Randonnée des Forts Fort de Giromagny
Lundi 10 avril	14h-16h - activité remue ménage petite salle
Mardi 11 avril	10h-12h - Permanence OPAH Bureau des adjoints
Mercredi 12 avril	18h - audition de musique - Salle des fêtes 14h-17h - permanence conciliateur de justice - Bureau des adjoints 12h-19h - Déchèterie mobile Parking Stade Edouard Travers
Jeudi 13 avril	20h - Conseil Municipal Salle du conseil
Mardi 18 au vend. 21 avril	Semaine foot du FC - Giro Lepuix Stade de Lepuix
Dimanche 23 avril	8h-19h - élections présidentielles - 1 ^{er} tour Salle des fêtes et écoles
Mardi 25 avril	14h - action de prévention santé 1 ^{ère} conférence - Salle de réunions
Mercredi 26 avril	14h-17h - permanence conciliateur de justice - Bureau des adjoints
Samedi 29 avril	8h45-16h - Ballade à moto Une Rose, un espoir - Intermarché
Dimanche 30 avril	11h - souvenir déportation Salle des fêtes
Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 mai	Baby bourse - Salle des fêtes
Dimanche 7 mai	Élections présidentielles - 2 ^{ème} tour Salle des fêtes et écoles

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site : www.giromagny.fr

Brèves

Espace de la Tuilerie

Venez découvrir le projet de création de la salle polyvalente de l'Espace de la Tuilerie à travers une exposition présentée dans le hall d'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Compost offert



Le SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne, en partenariat avec Sundgau Compost, propose une mise à disposition gratuite de compost le samedi 1^{er} avril de 10h à 12h à la déchèterie d'Étueffont. Des animateurs seront présents pour conseiller sur son utilisation et sensibiliser au compostage.

Prévoir des récipients adaptés ; Réservé aux particuliers résidant sur le territoire du SICTOM, dans la limite de 50L par foyer.

Vide grenier

L'USG-VTT organise le dimanche 2 avril son 6^e vide grenier sur la Place du Général de Gaulle de 7h à 17h. En plus de chiner auprès des exposants, vous pourrez bénéficier d'un buffet et d'une buvette, pendant que les enfants profiteront d'un manège. Renseignements au 06.33.39.30.79 ou 06.31.44.52.54 ou sur le lien suivant <http://club.quomodo.com/giromagny-vtt/organisations-2017/vidé-grenier.html>

Aide aux citoyens

L'agent du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) vient de créer un répertoire énumérant les divers organismes d'aide aux citoyens. Ce répertoire est accessible sur le site de la commune dans votre mairie/conseils juridiques ou directement à partir du lien suivant : <http://www.giromagny.fr/repertoire-cdad.pdf>

Emploi

L'agence d'interim RANDSTAD recrute pour son client REYDEL implanté à Rougegoutte. Les personnes intéressées peuvent appeler au 03.84.46.63.45 pour un premier entretien.

Passeports/Cartes d'identité

À compter du 22 mars 2017, une permanence quotidienne sera assurée à la mairie pour recevoir les demandes de cartes d'identité et de passeports aux horaires suivants : lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 ; mardi et mercredi de 14h à 17h. Pour l'établissement de vos papiers d'identité, il faudra donc vous rendre en mairie lors de ces permanences ou vous rendre dans une autre mairie équipée d'un dispositif de recueil (Belfort, Offemont, Valdoie, Rougemont-Le-Château, Fontaine, Bavilliers, Danjoutin, Beaucourt, Delle, Grandvillars).

Journées Européennes des métiers d'art

L'atelier Envol Création vous ouvre ses portes les samedi 1^{er} et dimanche 2 avril dans le cadre des journées européennes des métiers d'art. Marylène Swiuteck vous fera découvrir ses créations de céramique contemporaine. Elle invite à cette occasion Anne Habermacher qui vous présentera son travail de marqueterie de papier. Entrée libre de 10h à 19h, plus d'infos sur www.envolcreation.com

Les 7 chemins

Après 2 années consacrées à soutenir Gaëlle Canal devenue paraplégique suite à une chute de VTT, l'association Les 7 Chemins voudrait propager la passion qui nous a réunis : la pra-

tique du VTT. Pour ce faire, nous souhaitons investir dans l'achat de fauteuils tout terrain afin de permettre à des personnes en situation de handicap de sévader et de renouer avec la pratique sportive. Pour mener à bien ce projet, nous organiserons un trail pour tous le samedi 20 mai à 18h sur la commune de Giromagny.

Nous cherchons des Bénévoles pour nous aider et nous épauler dans cette aventure.

Vous êtes intéressé ? alors n'hésitez pas à vous faire connaître au 06.79.40.44.55 ou les7chemins90@gmail.com

Rejoignez-nous sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/les7chemins90>

Hervé LENFANT

Réglementation : le brûlage à l'air libre des déchets verts

L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an en France. 9 % des foyers les brûlent encore à l'air libre malgré l'interdiction fixée par une circulaire de 2011. Au-delà des possibles troubles de voisinage (odeurs et fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique et donc les risques pour la santé. Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée. En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

RENDEZ-VOUS GOURMAND

Beignets de carnaval

Recette proposée par Dédé, sous la Côte



Ingrédients

- 1 paquet de sucre vanillé
- 1 paquet de levure alsacienne
- De la farine
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 3 œufs
- 75 g de beurre fondu
- 1 pincée de sel
- 1 pot de crème entière 25cl

Recette

Mélanger tous les ingrédients, rajouter la farine pour avoir la consistance d'une pâte à tarte. Faire une boule avec la pâte et la laisser reposer 1h. Étaler la pâte puis la découper en triangle avec une roulette à dessert (+ petite coupure au milieu). Plonger les triangles dans la friture jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Saupoudrer de sucre glace.

Dominique VALLOT

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Jacques COLIN

Rédaction : Elise LAB

Merci aux photographes :

Valérye Lhomme, Bernard Canal, Yann Santerre

Mise en page et impression :

AZ imprimerie - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt
1800 exemplaires - N° 176 - Dépôt légal 04-2017